



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
04/07/2014

Dossier complet le
08/07/2014

N° d'enregistrement
F09314-00458

1. Intitulé du projet

Création voirie et réseaux

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétillonnier

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de SEILLANS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Rene UGO - Maire

RCS / SIRET

021 083 124 00014

Forme juridique **Collectivité**

Jointez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et d'application au présent formulaire correspondant au projet

N° de rubrique et sous rubrique

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

6 d) →
Route d'une longueur d'environ 300 mètres
pour 7 mètres de largeur -
Défrichement obtenu le 11 Mai 2012
(voir ci-joint) -

4. Caractéristiques générales du projet

Dovont être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 dit formulaire

4.1 Nature du projet

**Création de la voirie et réseaux afin de desservir un
foyer d'hébergement E.S.A.T (19 lits) -**

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste à :

- créer une voirie menant à l'ESAT (hébergement)
- raccorder cette dernière à la station d'épuration située en aval.
- mettre en place l'éclairage public
- mettre en place les réseaux secs et humides,

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- 1) Défrichement de l'emprise du projet sera réalisé par abattage d'arbres et débroussaillage par une entreprise spécialisée -
- 2) Décapage de la couche de surface et apport de matériaux nobles afin de constituer la bande de roulement
- 3) Mise en place des réseaux secs et humides
- 4) Réalisation de la chaussée définitive -

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La voie réalisée permettra l'accès au foyer d'hébergement ESAT et à la continuation -

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être prise après dossier d'autorisation)

- Le projet se situe hors de la zone "natura 2000" -

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

- Etude cas par cas (étiude d'impact - Loi sur l'eau) -

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (approx.) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Voie imperméabilisée (longueur 30m x 7m largeur)	$\approx 2100 \text{ m}^2$
Voie et débroussaillage - superficie totale	$\approx 5200 \text{ m}^2$

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de SEILLANS
au lieu dit "la Bégude"
Broyes en Seillans -

Coordonnées géographiques : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et c), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Aucune

4.7.5 s'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Forêt peu dense constituée de chênes et bruyère.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'utilisation des sols sur le lieu (lieu) de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Zones UB1 a et UB1b du P.O.S
Complété approuvé le 19/11/1991 et révisé
Zone piétonne : UB
affirme ce ?
de P.O.S PLU ?

Oui Non

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents sont-ils l'objet d'une évaluation environnementale ?

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet www.tous-environnement.fr ou d'autres sources.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (Natura 2000) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Montagne sèche Complexe
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêté Préfectoral en date du 02 Août 2004 (Écartant le desserrage en zone défavorisée dont le territoire)
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle régionale ou nationale, ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit arrêté ou le cas échéant en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

où ou, est-il présent ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

dans une zone de répartition des eaux ?

dans un périmètre de protection rappresenté d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

dans un site inscrit ou classé ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Loquel et à quelle distance ?

charter Natura 2000 ?

d'un monument historique ou d'un site classé ou patrimoine mondial de l'UNESCO ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant.

Domaines de l'environnement	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sonnièrement l'impact potentiel
Environnement des sols et des solénoiments d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impacterait-il des déchets / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources			
est-il excédentaire en matériau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante (faune, flore, habitats, communautés écologiques) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au § 2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Zone UB (urbaine)

Engendre-t-il la
consommation
d'espaces naturels,
agricoles, forestiers,
maritimes ?

Est-il concerné par
des risques
technologiques ?

Risques
et
nuisances

Est-il concerné par
des risques naturels ?

Engendre-t-il des
risques sanitaires ?

Est-il concerné par
des risques
sanitaires ?

Commodités
de
voisinage

Est-il source de
bruit ?

Est-il concerné par
des nuisances
sonores ?

Engendre-t-il des
odeurs ?

Est-il concerné par
des nuisances
olfactives ?

Engendre-t-il des
vibrations ?

Est-il concerné par
des vibrations ?

Eclairage public

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

Pollutions

Engendre-t-il des rejets hydrologiques ?

Si oui, dans quel milieu ?

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, dangereux ?

Patrimoine / Cadre de vie / Population

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?

4.2 Les incidences du projet identifiées au 4.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles.

4.3 Les incidences du projet identifiées au 4.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontalière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'étude d'impact n'est pas nécessaire au vu de la faible importance des travaux à réaliser.

Ce secteur est déjà en partie bâti - lotissement de Drac en Jalland à zone artisanale de St-Julien qui se situe à proximité immédiate.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet

- 1 L'annexe IV : informations détaillées relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire et - non obligatoire :
- 2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut regrouper des extraits cartographiques du document d'urbanisme si l'espace),
Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue. L'une devra permettre de suivre le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.
- 3 Un plan du projet où, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et c), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet sera tracé sur une enveloppe de format A4.
Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et c), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° ; plan des abords du projet (100 mètres au maximum) pouvant prendre la forme de photos.
- 4 Un plan de situation au 1/2 000 ou 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau,

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet

Aide de défrichement du 11-05-2014

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exhaustivité des renseignements ci-dessus

Fait à

Seillans

le 30 juillet 2014

Signature

Le Maire
René UGO

